

## **Le CNV publie pour la deuxième année consécutive des éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles**

Après la publication de son rapport d'activité portant sur l'année 2006, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) publie des « Eléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2006 » en les mettant en ligne sur son site le jeudi 16 août 2007\*. Ces statistiques résultent du traitement des informations figurant dans les déclarations de la taxe fiscale que le CNV collecte auprès des entrepreneurs de spectacles relevant de son champ d'activité.

Cette publication permet de disposer, pour la deuxième année consécutive, des principaux chiffres-clés et des statistiques agrégées représentatives de l'activité de diffusion. Elle permet également, pour la première fois, de procéder à des rapprochements pertinents entre la diffusion en 2005 et celle de 2006 et de commencer à souligner des tendances, avec beaucoup de prudence.

Ces données nationales et régionales constituent pour les entrepreneurs de spectacles et, plus largement, tous les acteurs de la filière professionnelle un outil de réflexion sur l'environnement de leur activité. Elles contribuent en outre à ce que tous ceux qui s'intéressent à ce secteur économique en aient une meilleure connaissance.

\* Les documents sont téléchargeables dès le jeudi 16 août sur le site [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr) rubrique « Centre de Ressources ». Ils peuvent également être obtenus par courrier postal sur simple demande par mail adressée à : [frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr)

**Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV)** est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

### **Pour plus d'informations :**

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40  
[frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr) / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>